

## VOLET 1 Informations générales

### ► NATURE DE LA DEMANDE

Le projet d'installation d'assainissement non collectif est prévu dans le cadre :

- d'une demande de permis de construire **d'une construction neuve**
- d'une demande de permis de construire **d'une construction déjà existante**
- de la réhabilitation ou de la création d'une installation sans permis de construire
- d'une modification du projet d'installation suite à précédente conclusion du SPANC

### ► PERSONNE A CONTACTER POUR LE CONTROLE

- Propriétaire
  - Architecte /Concepteur de projet :
  - Agent immobilier
  - Autre : .....
- Nom et prénom: .....
- Tél : ..... Courriel : ..... @.....

### ► COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE

Nom et prénom: .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Tél : ..... Courriel : ..... @.....

Adresse du projet d'installation d'assainissement (si différente de l'adresse du demandeur) :.....

Code postal : ..... Commune : .....

Tél : ..... Courriel : ..... @.....

Référence cadastrale de l'habitation assainie (section et numéro) : .....

Référence cadastrale de l'implantation de l'installation d'ANC (section et numéro) : .....

## VOLET 2 Caractéristiques du projet

### ► MISE EN PLACE DE L'INSTALLATION

**Concepteur du projet (bureau d'études, maître d'œuvre, etc.)**

Nom : .....

Téléphone : .....

Adresse : .....

**Installateur (entreprise ou particulier) – si connu**

Nom : .....

Téléphone : .....

Adresse : .....

## ► CARACTÉRISTIQUES DE L'IMMEUBLE

Existe-t-il déjà un dispositif d'assainissement sur la parcelle ?

Oui  Non

Si oui, sera-t-il en partie conservé ?

Oui  Non

Détail des éléments qui seront conservés : .....

### Maison d'habitation individuelle

#### Type de Résidence

Principale  Secondaire  Location  Autre (préciser : .....) )

Combien de **pièces principales\* (PP)** la construction compte-t-elle ? .....

(En cas d'extension, indiquer le nombre de pièces principales\* après travaux)

\* Au sens de l'article R 111-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, les « pièces principales » sont définies comme étant celles destinées au séjour ou au sommeil, par opposition aux « pièces de services » (cuisine, salle de bain, buanderie, etc.)

**Cas particulier** : si le dimensionnement retenu est différent de la règle de base

(« nombre de pièces principales = nombre d'Équivalents-Habitants (EH) »),

quel est le nombre d'EH retenu ? ..... EH

N.B. : le cas échéant, une étude particulière devra obligatoirement être fournie.

### Autres immeubles

(locaux commerciaux, hôtels, ensembles immobiliers regroupés, sanitaires isolés, etc.)

Quel est (quels sont) le(s) type(s) de locaux qui sera (seront) desservi(s) par l'installation ? .....

Quelle est la capacité d'accueil de l'immeuble ou nombre d'usagers permanents ? ..... personnes

Quel est le nombre d'Équivalents-Habitants retenu (si connu) ? ..... EH

## ► MODE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Adduction publique

Alimentation privée - Merci de préciser par quel moyen (puits, forage, etc.) : .....

**Présence d'un captage privé (prélèvement, puits, forage) à proximité de l'installation prévue ?**

Oui  Non

N.B. : il peut s'agir d'un captage situé sur la même parcelle ou sur une parcelle voisine

Si oui : - l'ouvrage est-il déclaré ?

Oui  Non

N.B. : tout dispositif de prélèvement, puits ou forage, dont la réalisation est envisagée pour obtenir de l'eau destinée à un usage domestique au sens de l'article R. 214-5 du code de l'environnement, est déclaré au maire.

- l'eau est-elle utilisée pour l'alimentation humaine ?

Oui  Non

- l'eau est-elle utilisée pour l'arrosage de légumes destinés à la consommation humaine ?

Oui  Non

- la distance entre le captage et l'installation prévue est-elle supérieure à 35 mètres ?

Oui  Non

N.B. : la création d'une installation d'assainissement non collectif à moins de 35 m d'un forage déclaré n'est possible que lorsqu'il est démontré que l'implantation permettra de garantir une eau propre à la consommation humaine.

## ► COLLECTE DES EAUX PLUVIALES

**Les eaux pluviales seront-elles bien évacuées indépendamment des eaux usées ?**

Oui  Non

N.B. : si non, une séparation sera obligatoirement à mettre en œuvre

## ▶ CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN

### Existence d'une étude de sol spécifique?

Oui  Non

*N.B. : si oui, l'étude devra être jointe au présent dossier.*

Surface totale : ..... m<sup>2</sup>

Surface disponible pour l'installation : ..... m<sup>2</sup>

• **Pente existante :**  < 5 %  de 5 à 10 %  > 10 %

• **Terrain inondable :**  Oui  Non  Ne sais pas

• **Nappe d'eau présente à moins de 1 mètre du fond de fouille projeté (hors niveau exceptionnel des hautes eaux) :**  Oui  Non

*N.B. : si oui, une dalle d'amarrage peut être nécessaire.*

• **Appréciation de la nature du sol** (à préciser en cas d'absence d'étude de sol jointe à la présente demande) :  à dominante argileuse  à dominante sableuse  à dominante limoneuse

• **Présence de la roche à moins de 1 mètre de la surface du sol :**  Oui  Non

**OBSERVATIONS** (vous pouvez préciser toutes les informations qui vous paraissent utiles pour permettre au SPANC l'examen du projet d'installation) : .....

.....  
.....  
.....

## ▶ CARACTÉRISTIQUES DE L'INSTALLATION PROJETÉE



**IMPORTANT : la présente demande sera impérativement accompagnée d'un plan de masse au 1/500 ou 1/200 sur lequel l'immeuble concerné par la demande et les différents éléments de la filière d'assainissement projetée (prétraitement, traitement primaire et secondaire, évacuation) devront obligatoirement figurer à l'échelle.**

**INSTALLATIONS AVEC DISPOSITIF DE TRAITEMENT PAR LE SOL EN PLACE OU PAR UN MASSIF RECONSTITUÉ**

### Prétraitement et ou traitement primaire

**Bac à graisses :**

200 litres (eaux de cuisine)  500 litres (toutes eaux ménagères)

Autre volume : ..... litres

*N.B. : dispositif conseillé si la distance entre la sortie des eaux ménagères et la fosse toutes eaux est supérieure à 10 m.*

**Fosse toutes eaux** Volume : ..... m<sup>3</sup>

*N.B. : les ventilations primaire et secondaire doivent être prévues conformément aux normes en vigueur*

**Pré filtre (décolloïdeur)** Volume : ..... m<sup>3</sup>

Est-il intégré à la fosse ?  Oui  Non  Ne sais pas

**Autre dispositif** (fosse chimique, fosse d'accumulation) : .....

### Partie réservée à l'agent du SPANC

Les éléments fournis sont-ils suffisants pour contrôler le projet ?  
 Oui  Non

L'implantation de la filière est-elle adaptée aux contraintes sanitaires ? (proximité d'une zone à enjeux sanitaires ou d'un captage privé d'eau)  
 Oui  Non

Le volume du bac à graisses est-il adapté ?  
 Oui  Non

Le volume de la fosse est-il adapté ?  
 Oui  Non

Le volume du préfiltre est-il adapté ?  
 Oui  Non

Dispositif réglementaire ?  
 Oui  Non

## Traitement secondaire

### Épandage par le sol en place

#### Tranchées d'épandage

Longueur = ..... ml soit ..... tranchée(s) x ..... m

Profondeur = ..... m Largeur = ..... m

#### Lit d'épandage

Surface = ..... m<sup>2</sup> soit ..... m x ..... m

Profondeur = ..... m

### Épandage par un massif reconstitué

#### Lit filtrant vertical non drainé

#### Lit filtrant drainé à flux horizontal

#### Filtre à sable vertical drainé

Longueur = ..... m

Surface = ..... m<sup>2</sup>

} Veuillez renseigner les  
caractéristiques ci-dessous

Largeur = ..... m

Profondeur = ..... m

#### Tertre d'infiltration

Hauteur = ..... m

Longueur à la base = ..... m

Largeur à la base = ..... m

Longueur au sommet = ..... m

Largeur au sommet = ..... m

#### Lit filtrant drainé à flux vertical à massif de Zéolithe

Fournisseur : .....

Surface de filtration = ..... m<sup>2</sup>

Le dispositif de traitement est-il adapté aux contraintes de sol ? (perméabilité, nappe, pente, etc.)

Oui  Non

Le dimensionnement du dispositif de traitement est-il adapté au logement/capacité d'accueil ?

Oui  Non

Filière réglementaire ?

Oui  Non

Le dispositif agréé est-il adapté au contexte (type d'usage, sensibilité du milieu, immeuble) ?

Oui  Non

Le dispositif annexe est-il adapté au projet ?

Oui  Non

Cas de rejet par infiltration :

Le rejet est-il adapté au contexte parcellaire et à la nature du sol ?

Oui  Non

### INSTALLATION AVEC D'AUTRES DISPOSITIFS DE TRAITEMENT :

#### FILIÈRE AGRÉÉE

Dénomination commerciale/Titulaire de l'agrément : .....

Modèle : .....

Numéro d'agrément : .....

Capacité de traitement (en Équivalents-Habitants) : ..... EH

#### DISPOSITIFS ANNEXES ÉVENTUELS

#### Chasse Automatique (chasse à auget, auget basculant)

Volume de la bâchée : ..... L

#### Pompe ou système de relevage

Volume du poste : ..... L

Usage :  Eaux brutes  Eaux prétraitées  Eaux traitées

#### MODALITÉS D'ÉVACUATION DES EAUX TRAITÉES\*

\*se référer au règlement du SPANC

#### Par infiltration dans le sol en place

##### Tranchée(s) d'infiltration / d'irrigation (barrer la mention inutile)

Longueur = ..... ml soit .....tranchée(s) x ..... m

Profondeur = ..... m

##### Lit d'infiltration / d'irrigation (barrer la mention inutile)

Surface = ..... m<sup>2</sup> soit ..... m x ..... m

Profondeur = ..... m

Cas de rejet en milieu superficiel :

Aucune autre solution n'est envisageable ?

Oui  Non

Le pétitionnaire possède-t-il l'autorisation de rejeter ?

Oui  Non

Cas de rejet dans un puits :

Le rejet est-il autorisé ?

Oui  Non

**Par rejet vers le milieu hydraulique superficiel** (joindre obligatoirement une étude particulière)

*N.B. : solution d'évacuation soumise à autorisation du propriétaire ou du gestionnaire du milieu (si rejet dans un réseau pluvial, l'étude particulière doit prendre en compte le milieu récepteur à l'exutoire du réseau)*

**Fossé existant** : préciser le type d'exutoire du fossé (si connu) : .....

Propriétaire/gestionnaire : .....

**Cours d'eau, mare, étang, etc.** : nom (si connu) : .....

Propriétaire/gestionnaire : .....

Les eaux traitées se déversent-elles dans un réseau d'eaux pluviales ?

Oui  Non

Si oui, veuillez cocher ci-dessus la nature de l'exutoire de ce réseau.

**Par rejet dans un puits d'infiltration** (joindre obligatoirement une étude hydrogéologique)

### PIÈCES À JOINDRE AU PRÉSENT DOSSIER TECHNIQUE

- Copie de la pièce d'identité du demandeur
- Relevé d'Identité Bancaire
- Copie de l'**Étude de Sol - définition de dimensionnement et d'implantation de filière**
- Ci-annexé :
  - Plan de situation au 1/5 000
  - Plan cadastrale 1/500
  - Plan de distribution des pièces de la construction
  - Plan de masse au 1/500 ou 1/200 sur lequel figurent l'immeuble et la filière ANC projetée à l'échelle
  - Plan de coupe de la construction avec coupe de l'assainissement
- **Le cas échéant, accord du propriétaire de l'exutoire** (cas d'une évacuation dans le milieu superficiel).

### ENGAGEMENTS DU PROPRIÉTAIRE

Le propriétaire certifie que les renseignements formulés dans le présent dossier sont exacts. En outre, il s'engage :

- À informer le SPANC de toute modification de son projet ;
- À ne réaliser les travaux qu'après avoir reçu l'accord du SPANC ;
- À informer le SPANC avant le début des travaux d'assainissement selon les modalités précisées dans le règlement du SPANC ;
- À ne pas remblayer l'installation avant le passage du SPANC dans le cadre du contrôle de bonne exécution des travaux ;
- À procéder à la réception des travaux et à communiquer le procès-verbal au SPANC. Dans le cas où le propriétaire réalise lui-même les travaux, une attestation sur l'honneur confirmant le respect des règles de l'art devra être transmise au SPANC
- À ne pas évacuer les eaux pluviales dans le système d'assainissement ;
- À assurer le bon entretien de son installation (vidange notamment), conformément aux consignes du fabricant et de l'avis relatif à l'agrément publié au JO le cas échéant (filières agréées) ;
- À s'acquitter de la redevance prévue dans le règlement de service du SPANC.

Fait à : ....., le .....

Signature

